

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 février 2018

Convocation du 29 janvier 2018 - Secrétaire de séance : François CASAGRANDE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS,.

Excusés: M. Frédéric PITEL

Mme Estelle PERRIER qui donne pouvoir à M. Dominique GROS

Absent : M. Gilles GROS,.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 décembre 2017 est approuvé par 5 voix POUR.

RENTREE 2018

La situation de l'école des Sorbiers a préoccupé le Conseil tout au long des deux dernières années quand les effectifs en baisse ont amené la tutelle à envisager la fermeture d'un des deux postes d'enseignants pour la rentrée 2017. La question est reprise cette année avec une prévision d'effectifs de 26 élèves à la rentrée 2018. Après une rencontre entre les maires de la circonscription de Saint Claude et l'Inspection Académique le 15 décembre où la question des effectifs a été reposée, la mise dans le champ d'étude d'un poste d'enseignant aux Moussières a été annoncée le 21 décembre. Les parents d'élèves ont commencé leur mobilisation. Les maires et les présidents de SIVOS des Hautes Combes (Bellecombe, La Pesse, Les Bouchoux, Les Moussières, Septmoncel-Les Molunes) ont été reçus le 15 janvier à l'Inspection Académique du Jura et ont obtenu que le maintien du poste à la rentrée 2018 soit proposé aux organes de décision départementaux. Dans cette perspective, les élus se sont engagés à entamer une série d'échanges avec la tutelle sur l'organisation à venir de l'offre scolaire sur le territoire. Il est très probable que cette proposition sera entérinée par le CDN du 6 février.

Le Conseil échange sur les difficultés d'accueillir de nouvelles familles, de nouvelles entreprises sur le territoire et réfléchit à une politique orientée sur l'immobilier et la réhabilitation ou la construction de logements. Devant les doutes sur la possibilité de renforcer les effectifs à court terme, il passe en revue les solutions qui pourront être mises en place pour éviter la menace permanente de fermeture de postes voire d'écoles, solutions qui vont du maintien des lieux de formation actuels au titre de la spécificité du domaine montagnard jusqu'à la création d'un nouveau site commun à toutes les communes du secteur.

Une première réunion de travail avec l'inspecteur de circonscription est prévue mi-mars.

Le maire demande aux élus de se mobiliser encore sur cette question importante pour l'avenir du territoire.

DENEIGEMENT

Le déneigement est à la hauteur des défis de ce début d'hiver et se déroule sans problème particulier. A deux reprises, les conditions de circulation ont été limitées sinon intenable et il a fallu solliciter les services du Conseil Départemental pour le sablage des deux départementales d'accès à Bellecombe. Le Conseil devra régler la question du sablage des voies communales et rurales elles aussi très dangereuses pendant ces épisodes particuliers. La possibilité de disposer d'une épandeur simple est étudiée. Dans cette perspective, la question du stockage au sec du sable doit trouver une solution dans la mise à disposition de la commune d'un local privé existant ou dans la construction d'un abri dédié à ce stock hivernal et au remisage, en été, des deux engins de déneigement communaux. La réflexion est ouverte.

PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2018

Les premiers travaux sur le budget 2018 permettent d'envisager une relative stabilité dans les dépenses de fonctionnement d'une part où de légers ajustements seront nécessaires (postes énergie, entretien des bâtiments, participation au SIVOS, participation à l'agrandissement de l'antenne de secours des Moussières et à la construction du centre secours des Combes à Lamoura) et des possibilités importantes d'investissement d'autre part. Dans ce domaine, en dehors de la construction du garage aux Coupes, de la rénovation d'une partie des fenêtres et volets de la façade sud de l'immeuble communal de Boulème et de l'enfouissement de fourreaux de télécommunications déjà réalisé entre Les Humberts et La Croix Patie, il faudra établir des priorités. Il sera possible de reprendre les revêtements d'une partie des voies communales et rurales, prendre date pour les investissements de 2019 à savoir la viabilisation du terrain des Mouilles et réfléchir à un investissement immobilier qui pourrait faciliter l'installation de nouvelles familles et assurer un revenu supplémentaire à la commune dans une période où l'Etat diminue progressivement ses dotations. Un investissement forestier est également évoqué pour un revenu à long terme. Des perspectives doivent aussi être approfondies dans les actions en direction de la transition énergétique à travers les projets des centrales villageoises et du PCAET. Les élus sont invités à réfléchir à ces projets pour qu'un calendrier soit établi avant le vote du budget 2018 fin mars-début avril.

CENTRALES VILLAGEOISES ET PCAET

Les élus suivent la mise en place des centrales villageoises et en particulier celle de la Fruitière à Energies du Haut-Jura qui concerne notre territoire. L'association commence le repérage et la sélection des toits qui pourraient être équipés de panneaux solaires. La commune a proposé le pan sud de la mairie aux Coupes ; aucune demande n'est arrivée jusque là émanant de particuliers de Bellecombe qui souhaiteraient participer à ce projet collectif.

Les réunions de travail de la commission communautaire chargée de l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial sont suivies par Frédéric Pitel. Le recensement des locaux à rénover sur le plan énergétique se poursuit tant pour les locaux publics que l'habitat privé. Les logements mis en location par la commune de Bellecombe sont perfectibles à ce niveau, en particulier ceux situés dans l'immeuble de Boulème. Le remplacement progressif des fenêtres et volets va améliorer quelque peu la performance énergétique de ces logements mais il faudra envisager des travaux plus importants pour en faire des logements exemplaires au vu des normes actuelles.

En réponse à un questionnaire sur la coupure nocturne de l'éclairage public, le Conseil décide de laisser fonctionner les trois points d'éclairage public actuels à Boulème, aux Trois Cheminées et au carrefour des Mouilles. Ils ont été modernisés et sont surveillés par le programme E-Lum du SIDEC ; ils restent, surtout en période hivernale, des repères qui assurent une orientation minimale sur le territoire très étendu de notre commune.

SAUVEGARDE INFORMATIQUE SIDEC

Les échanges de la mairie avec ses administrés, avec les services, avec les tutelles sont de plus en plus souvent dématérialisés. Tous les documents sont stockés dans l'ordinateur du secrétariat. Le contenu est sauvegardé sur un disque externe mais cette sauvegarde est de plus en plus lourde et reste, au mieux, hebdomadaire. Le SIDEC propose un service automatique de sauvegarde quotidienne de l'ensemble des documents et en particulier de la comptabilité de la commune. Ce service vise à éviter la perte accidentelle des données (coupure de courant, orage, panne de la machine, piratage) toujours difficile à réparer. Le Conseil décide de se rapprocher du SIDEC pour adhérer à ce service dès qu'il sera opérationnel. Le coût prévu de ce service est de 3€ par mois soit 36€ par an.

UTILISATION DE LA SALLE DE MAIRIE

Suite à l'exposition organisée par l'association Traces de Temps en septembre 2017, la salle de mairie apparaît comme un espace idéal pour recevoir de petites manifestations dans le domaine artistique ou permettre la menée de projets d'activités douces de maintien en forme en direction des seniors. Des demandes sont arrivées en mairie dans ces deux domaines. La salle –comme celle de Boulème- est déjà occupée par quelques réunions d'associations locales (Pédibus Jambus, ASA) : dans ces occasions, la salle est mise à disposition gratuitement. Dans les cas où la salle serait utilisée pour une exposition ou pour une animation plus régulière, il serait nécessaire de demander une participation qui couvre au moins les frais réels de fonctionnement (chauffage, eau, ménage, gestion des clés...). Le Conseil se donne le temps de réfléchir à la suite à donner à ces demandes et aux conditions à retenir pour une éventuelle mise à disposition.

SUBVENTIONS DIVERSES

De nombreuses demandes de subventions arrivent en mairie avant les décisions budgétaires annuelles. Le Conseil reste attaché à une aide aux associations locales. Le maire donne lecture de la demande de subvention de l'association Les Entrupés pour 2018. La demande reprend l'ensemble des activités proposées et prises en charge par les trente jeunes membres de l'association. Ces actions animent vraiment le territoire tant par leur diversité que par leur originalité. Le Conseil, qui avait aidé cette association à son démarrage, décide, par 5 voix POUR, d'attribuer une aide de 300€ à l'association Les Entrupés. Le maire rappelle que la collaboration avec cette association se poursuit toujours avec le prêt de la salle de Boulème pour les réunions de travail et avec l'impression d'une partie des affiches et des flyers qui font la promotion de ses manifestations. Par ailleurs, le maire interviendra auprès du Conseil communautaire pour que ce dernier apporte son aide à des projets en direction des touristes pendant les congés scolaires au titre de l'animation touristique du territoire.

INFORMATIONS DIVERSES

- **SPANC**

Une commission SPANC s'est réunie le 14 décembre 2017. Elle a repris les constats et les réflexions sur les contrôles de bon fonctionnement, sur la tarification des visites, sur l'organisation des vidanges et sur la communication à mettre en œuvre auprès des administrés concernés. Le personnel chargé de faire fonctionner le service doit assurer un nombre très important de tâches sur l'ensemble du territoire communautaire.

La séance est levée à 17 heures.

Le Maire,
Bernard FELLMANN